



Chef/fe de projet Système d'Information

390 Rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex

Référence de l'offre : Direction des Systèmes d'Information – Réf. 038250206000150
Référentiel CNFPT : A7A-07
Date de diffusion : 06/02/2025
Nombre de poste : 1

Poste à pourvoir : 7 avril 2025
Date limite de candidature : 9 mars 2025

Date prévisionnelle de l'entretien : 25 mars 2025

Type d'emploi : Titulaire ou Contractuel ou Titulaire externe en disponibilité
Type de recrutement : Poste permanent

Cadre d'emplois : Des ingénieurs territoriaux – Catégorie A (filière technique)

Lieu de travail : Siège administratif - 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex

Temps de travail : Temps complet (36 heures hebdomadaires – Congés annuels + RTT)

Environnement de travail : Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.

La direction des systèmes d'information, de la communauté de communes Le Grésivaudan, est composée de neuf personnes. Elle gère et administre les systèmes et réseaux informatiques, assure l'assistance utilisateurs, l'exploitation de l'infrastructure réseau, pour l'ensemble des équipements de la collectivité. La DSI assure pour la collectivité le pilotage des projets structurants du système d'information, elle accompagne également les directions dans la conduite de leur projet lié au système d'informations.

Descriptif du poste : Sous la responsabilité du directeur des systèmes d'information vous serez chargé.e de conduire et piloter les projets liés au système d'information de la collectivité, en particulier les projets autour des outils collaboratifs, digital workplace, dématérialisation et gestion des documents au sein de la collectivité.

- Missions :**
- **Assistance à la maîtrise d'ouvrage opérationnelle**
 - Evaluer les enjeux et les risques d'un projet
 - Assister les maîtres d'ouvrage à la définition des processus métiers correspondants
 - Réaliser des études d'opportunité (analyse préalable des besoins, faisabilité...)
 - Accompagner au changement
 - Assurer l'évolution cohérente de l'ensemble du système d'information dans le respect des objectifs et des contraintes externes et internes (de risques, de coûts, de délais...).
 - **Pilotage et conduite de projets**
 - Rédiger le dossier de consultation des entreprises (DCE) des marchés publics et en assurer le suivi et la bonne exécution
 - Proposer des évolutions ou des solutions relatives aux applications ou à leurs intégrations dans le SI

- Elaborer des plannings de réalisation, définir les ressources
 - Piloter le déroulement du projet, assurer le suivi, évaluer les projets
- **Maintien en condition opérationnelle des applications existantes que vous avez à charge**
- Assurer l'assistance aux utilisateurs de niveau 2 en collaboration avec le correspondant métier sur la partie fonctionnelle et avec le support informatique pour la partie technique
 - Faire assurer la maintenance corrective, évolutive applicative par le prestataire, gérer notamment le contrat de maintenance
 - Assurer l'interface entre les fournisseurs de logiciels, la direction des systèmes d'information et les services utilisateurs
- **Veille technologique**
- Assurer une veille technologique et fonctionnelle dans un objectif de mise à jour de ses connaissances et d'anticipation des évolutions technologiques
 - Assurer la communication au sein de la direction des connaissances et compétences acquises

Diplôme(s) : Bac +3 à +5 en informatique, management des systèmes d'information,...

Connaissance(s) :

- Maîtrise de l'architecture technique et fonctionnelle des systèmes d'information d'une collectivité
- Connaissance des collectivités territoriales et de l'intercommunalité
- Connaissances en gestion des marchés publics et des techniques d'achats et de négociation commerciale
- Connaissance du règlement général sur la protection des données (RGPD) et de sa prise en compte au sein des projets

Expérience(s) : Expérience significative (2 ans minimum) dans un poste similaire souhaité

Profil demandé :

- Capacité à piloter des projets informatiques métiers et transversaux
- Capacité à comprendre les besoins des utilisateurs (sens de l'écoute, reformulation, questionnement),
- Capacité à organiser son travail avec rigueur et méthode (gestion simultanée de plusieurs dossiers)
- Capacité à informer les directions sur la faisabilité technique de leurs besoins
- Capacité à respecter les délais
- Capacité à rendre compte, à informer, à négocier
- Capacité à travailler en équipe, aisance relationnelle
- Bonne maîtrise de la langue écrite et parlée
- Discrétion, confidentialité

Permis et/ou habilitation(s) : Permis B souhaité

Rémunération : Salaire **minimum** par mois de **1944.49 € brut** (échelon 1) + **550 € brut prime fonction** + **prime complémentaire** équivalente à 1/12^{ème} de la rémunération

Avantages :

- Aménagement du temps de travail
- Télétravail
- Tickets restaurant avec participation de 60% employeur.
- Plan de déplacement (75% de participation aux frais d'abonnement transports) et forfait mobilités durables (jusqu'à 300€ par an)
- Participation mutuelle santé labélisée et participation possible à la prévoyance (contrat groupe).
- Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, Prêts, CESU, billetterie, etc ...) : prise en charge intégrale de l'adhésion au CNAS et possibilité d'adhésion au COS interne.

- Procédure :** Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.le-gresivaudan.fr/emploi> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex.
Pour les fonctionnaires, merci de joindre votre dernier arrêté.
- Contact :** Pour tout renseignement sur le poste contacter : M Alexandre Berthomier : aberthomier@le-gresivaudan.fr / 0646900581
- Règle statutaire :** Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2^odu CGFP).
- Travailleurs handicapés :** Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.